



L'ENFANT EN DROIT PUBLIC

Les **Rencontres Nantaises du Droit public** sont coorganisées par la faculté de droit et de sciences politiques de Nantes Université, l'Ecole des avocats du grand ouest (EDAGO), le Barreau de Nantes, le Tribunal administratif de Nantes et la Cour administrative d'appel de Nantes. Elles s'adressent à un large public, constitué d'enseignants-chercheurs, d'avocats, de magistrats et d'étudiants.

Après une première édition consacrée en mars 2022 à « L'office renouvelé du juge de l'excès de pouvoir », la seconde édition a pour thème **« L'enfant en droit public »**.

L'enfant, dont l'appréhension et le traitement en droit public sont encore assez peu explorés, est pourtant concerné, s'agissant, notamment, de sa protection, de sa santé et de son instruction, par de nombreuses institutions et décisions administratives, lorsqu'il n'en est pas l'objet même. Par ailleurs, l'approche publiciste de l'enfant suscite régulièrement de nouvelles interrogations relatives aux questions de genre, au harcèlement scolaire ou à la tenue vestimentaire de l'élève, dont les pouvoirs publics se sont encore récemment saisis. Le choix de ce thème vise à favoriser un partage de réflexions qui permettra d'évaluer la consistance, la cohérence et la pertinence du traitement de l'enfant par le droit public.

La première table-ronde : « Droit public et appréhension de l'enfant » commencera par définir juridiquement la notion d'enfant, ce qui la conduira à traiter notamment des questions relatives à la preuve de la minorité, à la présomption de minorité, à la prise en compte des actes et jugements étrangers et aux modes d'évaluation de l'âge alternatifs aux actes d'état civil. Elle examinera ensuite les sources internes et internationales, principalement constitutionnelles et conventionnelles, du droit de l'enfant, ainsi que la notion d'intérêt supérieur de l'enfant. Elle présentera également la diversité des acteurs publics mobilisés pour la protection de l'enfance et s'interrogera sur les difficultés que soulèvent la répartition des rôles et le partage des responsabilités de chacun, en particulier entre l'Etat et les collectivités territoriales.

La deuxième table-ronde : « Droit public et protection de l'enfant » examinera, s'agissant de la protection de l'enfant en cas de carence ou de défaillance de la famille, le rôle du juge administratif, d'une part, dans le cadre de la prise en charge des mineurs non accompagnés, d'autre part, au regard des décisions, notamment de placement, prises par le juge des enfants. Elle présentera la question de la protection de l'enfant étranger sous le double aspect de sa protection lors de son entrée en France, qui sera abordée au travers du régime juridique applicable à la délivrance des visas d'entrée et de long séjour, et de la protection de l'enfant étranger déjà présent en France. Elle examinera les dispositifs institutionnels destinés à assurer la protection de la santé de l'enfant, en mettant l'accent sur l'articulation, en leur sein, entre les interventions de l'autorité publique et de l'autorité parentale.

La troisième table-ronde : « Droit public et instruction de l'enfant » présentera les modes d'instruction alternatifs que sont l'instruction en famille et dans les écoles hors contrat, lesquels ont récemment fait l'objet d'un encadrement législatif plus strict qui a conduit le juge administratif à devoir prendre position sur plusieurs questions nouvelles. Elle s'intéressera aux questions de genre à l'école et plus particulièrement à la mixité de genre, à l'égalité filles-garçons et à la prise en compte récente, sous l'influence du droit européen et du Défenseur des droits, de l'identité de genre à l'école. Elle examinera, enfin, comment le droit disciplinaire, qui se fonde sur les obligations fixées dans le règlement intérieur de chaque établissement, tente de trouver un équilibre entre maintien de l'ordre scolaire et message éducatif et dans quelle mesure les règles procédurales instituées garantissent, sous le contrôle du juge administratif, une protection de l'élève.

Les Rencontres accueilleront cette année M. Mattias Guyomar, Conseiller d'Etat, Juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, dont une intervention est prévue à 14h30 et seront conclues par Mme Cécile Castaing, Professeure à l'Université de Bordeaux.

L'objectif des rencontres est de favoriser les échanges entre les professionnels du droit et les étudiants. **Ces derniers seront ainsi conviés à un café rassemblant l'ensemble des participants à partir de 13h45 après le buffet réservé aux intervenants et invités.**

PROGRAMME

8h15-9h00

ACCUEIL

9h00-9h20

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

M. Olivier MÉNARD

Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes

M. le Bâtonnier Emmanuel FOLLOPE

Bâtonnier de l'ordre des avocats de Nantes

M. David GORAND

Président de l'École Des Avocats du Grand Ouest (EDAGO)

Mme Catherine BUFFET

Présidente de chambre à la Cour administrative d'appel de Nantes

9h20-11H00

TABLE RONDE DROIT PUBLIC ET APPRÉHENSION DE L'ENFANT

Président **M. Bertrand FAURE** Professeur à Nantes Université (DCS)

9H20-10H20 Interventions

La notion juridique d'enfant

Me Clément LAUNAY

Avocat au Barreau de Nantes

Les sources de droit public applicables à l'enfant

Me Antoine DURUP DE BALEINE

Vice-président du Tribunal administratif de Nantes

Les acteurs publics protecteurs de l'enfant

Me Marc JOYAU

Professeur à Nantes Université (DCS)

10h20-11h00 Débat avec le public

11h00-12h45

TABLE RONDE DROIT PUBLIC ET PROTECTION DE L'ENFANT

Présidente **Me Elen THOUMINE** Avocate au Barreau de Nantes

11h00-12h00 Interventions

La protection de l'enfant en cas de carence ou de défaillance de la famille

Me Marie-Laure FLOCH

Avocate au Barreau de Nantes

La protection de l'enfant étranger

M. François-Xavier BRÉCHOT

Rapporteur public à la Cour administrative d'appel de Nantes

La protection de la santé de l'enfant

M. Paul VÉRON

Maître de conférences à Nantes Université (DCS)

12h00-12h45 Débat avec le public

13h00-13h45 PAUSE DÉJEUNER

13h45-14h15 CAFÉ GOURMAND avec les étudiantes et étudiants

au Château du tertre - Hall d'accueil

14h30-15h15 INTERVENTION DE **M. Mattias GUYOMAR**

Conseiller d'Etat, Juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme

15h15-15h30 Débat avec le public

15h30-17h00 TABLE RONDE
DROIT PUBLIC ET INSTRUCTION DE L'ENFANT

Présidente **Mme Sophie RIMEU** Vice-présidente au Tribunal administratif de Nantes

15h30-16h30 Interventions

Droit et devoir de scolarisation de l'enfant

M. Harold BRASNU

Rapporteur public à la Cour administrative d'appel de Nantes

Les questions de genre à l'école

Mme Mylène LE ROUX

Professeure à Nantes Université (DCS)

Obligations et discipline de l'enfant à l'école

Me Laura JAUD

Avocate au Barreau de Nantes

16h30-17h00 Débat avec le public

17h00-17h30 PROPOS CONCLUSIFS **Mme Cécile CASTAING**

Professeure à l'Université de Bordeaux